

« Réforme du collège ... réforme de l'évaluation ? »

Vendredi 1er juillet 2016

(lieu à préciser)

Nouveaux textes sur l'évaluation des élèves ... Que deviennent les notes ?
Livret scolaire unique ... Rendre compte ou rendre des comptes ?
Nouveau DNB version 2017 ... Encore national l'examen ?

La réforme du collège ne se résume pas à des grilles horaires qui menacent les horaires disciplinaires : elle est aussi un prétexte pour tenter d'imposer de « bonnes pratiques pédagogiques » en matière d'évaluation des élèves, sous couvert de « bienveillance » et de transparence.

Objectif : déposséder les enseignants de leur expérience de terrain et de leur professionnalité disciplinaire pour leur imposer des méthodes conformes aux attentes de l'Institution



Le stage sera l'occasion de démonter les discours officiels entendus lors des séances de formatage par l'analyse des textes, et de proposer des pistes d'action collective pour lutter contre le travail prescrit.

L'autorisation d'absence est de droit. Pour participer à ce stage, il vous

faut envoyer la demande par voie hiérarchique au rectorat **le mercredi 1er juin au plus tard**

(cachet de la poste faisant foi)